



STADE TOULOUSAIN RUGBY



CONDITIONS GENERALES DE VENTE – MI SAISON 2014 / 2015

Article 1 – Objet et acceptation des conditions générales et particulières. L'accès à l'abonnement du Stade Toulousain est subordonné à l'acceptation sans restriction par l'utilisateur des présentes conditions générales d'utilisation. Ces conditions générales ont pour objet de définir les modalités d'accès et d'utilisation des services proposés directement ou indirectement par la SASP Stade Toulousain Rugby et en particulier les droits et obligations des parties. Si l'utilisateur ne souhaite pas accepter les présentes conditions générales ou toutes conditions particulières des services proposés, il lui est demandé de renoncer à tout usage de ceux-ci.

Article 2 – Prix et rencontres. Les tarifs des abonnements sont indiqués en euros toutes taxes comprises hors participation aux frais d'expédition. Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros. La formule d'abonnement donne accès aux seules rencontres à domicile du Stade Toulousain du championnat de rugby TOP 14 (hors phases finales) ainsi qu'aux rencontres de Coupe d'Europe (hors phases finales) soit, pour la mi-saison 2014/2015, 8 rencontres. L'abonnement ne donne pas accès aux rencontres du Stade Toulousain pour les matchs amicaux, de représentation ou les rencontres disputées à l'extérieur. Les cartes d'abonnement restent la propriété du Stade Toulousain jusqu'à l'encaissement complet et définitif du prix.

Article 3 – Contrôle d'accès, mesures de sécurités et conditions d'adhésion. La carte doit être conservée par son titulaire pendant toute la durée de la saison et être présentée obligatoirement lors du contrôle d'accès au stade. Toute personne qui ne sera pas en possession d'un titre d'accès délivré par le Stade Toulousain Rugby pourra être expulsée du stade. Le public est informé que la loi du 6/12/1993 punit de 3 ans d'emprisonnement et de 15 245 € d'amende toute personne qui introduirait ou tenterait d'introduire dans le stade des objets susceptibles de constituer une arme. Tout spectateur s'engage, sous peine d'expulsion et de poursuites, à respecter les mesures de sécurité arrêtées par l'organisateur ou prévues par le règlement intérieur du stade. Le titre d'accès ne peut être ni repris, ni échangé, ni revendu (loi du 27/06/1919). L'abonnement est strictement nominatif et personnel. Un contrôle d'identité peut être exigé dans certains cas. Cet abonnement est strictement limité aux particuliers.

Article 4 – Une fois l'abonnement établi, il ne pourra en aucun cas être remboursé.

Article 5 – Priorité d'achat phases finales. L'abonnement donne accès, dans la limite des places disponibles, à une priorité d'achat sur les rencontres de phases finales du championnat de rugby TOP 14 et Coupe d'Europe. Le Stade Toulousain ne peut en aucun cas garantir à chaque personne abonnée l'obtention de places. Le Stade Toulousain se réserve le droit d'instaurer des quotas lors de l'achat de places de phases finales et s'engage à communiquer les informations relatives à la mise en vente de ces places.

Article 6 – Priorité sur le renouvellement d'abonnement. Le Stade Toulousain s'engage à conserver la disponibilité des places d'une saison sur l'autre aux abonnés jusqu'à une date communiquée (vendredi 20 juin 2014). Passée cette date, le Stade Toulousain se réserve le droit de commercialiser librement les emplacements non renouvelés.

Article 7 – Disponibilité et changement de places. Le Stade Toulousain reste le seul propriétaire des emplacements dans le stade. En cas de force majeure, de suppression de places, de travaux, ou pour des raisons diverses, le Stade Toulousain s'engage à replacer la personne dans une catégorie de place équivalente en fonction des disponibilités. Dans ce cas, l'abonnement ne pourra en aucun cas être remboursé de façon totale ou partielle, ou donner lieu à des indemnités dues au changement de place.

Article 8 – Sécurisation des données personnelles et droit à l'image. Les informations et données concernant la personne abonnée sont nécessaires à la gestion de votre commande et à nos relations commerciales. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, aux informations vous concernant qui peut s'exercer par email : billetterie@stadetoulousain.fr, par courrier au : Stade Toulousain Rugby – 114 rue des Troènes - BP 42354 - 31022 Toulouse Cedex, en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et si possible votre référence abonné. Par notre intermédiaire, vous pourrez également être amené à recevoir par courrier des offres ou propositions émanant du Stade Toulousain. Toute personne assistant à la manifestation reconnaît avoir donné son consentement irrévocable à l'utilisation par l'organisateur, à titre gratuit, de sa voix ou de son image, en direct ou après enregistrement sur les écrans du site, à la télévision, sur support photographique ou dans tout autre média existant ou à venir.

Article 9 – Annulation ou remboursement d'une rencontre – Perte, vol ou détérioration de la carte d'abonnement. Le détenteur de la carte d'abonné est seul responsable de celle-ci. Un abonnement ne peut être ni remboursé, même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé. Toute réédition de la carte entraîne des frais techniques de 20 € qui doivent être réglés lors de la réédition. Aucune carte ne peut être revendue à une tierce personne. Toute carte déclarée perdue ou volée sera désactivée et inutilisable. Par ailleurs, toute édition d'un billet un jour de match en cas d'oubli de la carte d'abonné entraîne des frais de 5 € par billet émis. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de report du match ou de changement d'horaire le même jour. À l'annonce de l'annulation ou d'une modification de date, d'horaire ou de lieu d'un match pour lequel vous avez réservé des places, vous acceptez que le Stade Toulousain puisse utiliser les coordonnées que vous avez communiquées lors de la réservation pour vous tenir informé de la marche à suivre. Nous vous invitons en tout état de cause à vérifier 24 heures avant votre spectacle que celui-ci est bien maintenu sans modification, par téléphone au 0 892 69 31 15 (0.34 € / min) ou sur le site Internet officiel du club.

Article 10 – Service clientèle. Pour toutes informations ou questions, notre Service Clientèle est à votre disposition : Tél : 0 892 69 31 15 (0.34 € / min). Email : billetterie@stadetoulousain.fr. Courrier : Stade Toulousain Rugby 114 rue des Troènes - BP 42354 - 31022 Toulouse Cedex.

Article 11 – Droit applicable, Litiges. Les ventes de billetterie visées aux présentes sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français sont seuls compétents.